



Questions & réponses CS Agility 2013

Comment fonctionne le mode CS?

Le CS est limité à 350 chiens. Ces places de participation sont distribués entre les meilleurs small, medium et large par rapport aux chiens dans la liste AChR du 29.7.2013 (jour fixé).

Exemple:

1. état possible de la AChR le jour fixé:

Small:	127 teams
Medium:	135 teams
Large:	382 teams
Total	644 teams

2. Peuvent participer au CS: 350 chiens; ceci correspond à 54.3% de 644.

3. Nombre de participants par catégorie à la qualification CS

Small:	AChR No 1 - 69 = 54.3% de 127 teams
Medium:	AChR No 1 - 73 = 54.3% de 135 teams
Large:	AChR No 1 - 208 = 54.3% de 382 teams
Total	Total 350 = 54.3% de 644 teams

Les 350 teams participent à 2 épreuves de qualification (agility et jumping). De ces 2 qualifications les meilleurs 10 % se qualifient par catégorie pour la finale (agility et jumping). En utilisant la liste des résultats combinée de la qualification, on remplira jusqu'à 25 % du peloton. Donc totalement tout juste 90 chiens participent à la finale, seuls les champions en titre sont déjà qualifiés.

Déroulement chronologique

- 29.7.** Jour fixé pour la liste AChR déterminante; les tailles des pelotons par catégorie sont évaluées.
- 12.8.** Clôture des inscriptions pour le CS
- 26.8.** Correction de la liste de départ et détermination des teams qui avancent sur la liste; informations de l'organisateur à tous qui ne peuvent PAS participer.

Je ne comprends pas la différence entre la ARL et la AChR - qu'est-ce qui sert à quoi?

ARL: La liste ARL montre ton nombre de points à la date de cette liste rétroactive sur une période de 52 semaines. Donc chaque week-end la période d'observation « se déplace » d'une semaine et les vieux résultats « tombent » de la liste.

[La ARL t'informe où tu te trouves dans le ranking, si le jour fixé pour le CS était aujourd'hui.](#)

AChR: La liste AChR montre ton nombre de points le jour fixé (qui se trouve dans l'avenir) sur une période de 52 semaines avant le jour fixé. Donc la période d'observation est fixe, cependant de semaine en semaine le nombre de résultats augmente dans cette période et ton total de points augmente constamment.

[La AChR t'informe où tu te trouves sur ton chemin vers la qualification pour le CS.](#)

Le jour fixé même, les classements sur la ARL et la AChR sont identiques, car la période d'observation est identique seulement ce jour-là.



Je me trouve sur le rang 320 de la liste AChR large. Est-ce que je dois m'inscrire maintenant?

OUI - fais attention aux délais d'inscription. Les teams de la AChR peuvent avancer si des teams renoncent à la participation. **IMPORTANT**: La possibilité d'avancer présuppose une inscription valable.

Quand est-ce que je sais si je peux y participer?

La CTAMO publiera le jour fixé, le 29.7.2013, une liste des teams qualifiés. Donc il sera tout de suite évident qui peut sûrement y participer et qui peut espérer « d'avancer ».

Pour raison d'organisation, la possibilité d'avancer prend fin le 26.8.2013. A cette date, la liste des teams participants est définitive.

J'ai été relégué en classe 2. Est-ce que je peux quand même y participer?

NON - Selon le règlement CS article 1.1., les teams doivent être dans la classe 3 au moment du CS.

Extrait du règlement agility, article 8.2: "**Le conducteur est lui-même responsable de participer dans la classe correcte.** Si la CTAMO remarque des erreurs à se sujet, les résultats obtenus à tort sont toujours refusés. En plus la CTAMO peut exprimer des sanctions contre le conducteur faillible".

La liste des teams relégués est en plus publiée sur www.tkamo.ch dès que la liste est évaluée.

Qu'est-ce qui se passe si je suis inscrit mais je ne fais pas partie de ceux qui peuvent y participer?

Tous ceux qui ont malheureusement pas réussis à ce qualifier pour les épreuves de qualification, seront informer par l'organisateur aussi vite que possible.

Si vous avez déjà payé la finance d'inscription, l'organisateur vous la remboursera.

Où est-ce que je peux m'informer en détail sur le règlement du CS, la ARL / AChR etc.?

Tu trouves tous les règlements importants sur www.tkamo.ch/agility/de/agi_reglemente.htm.

Comité CTAMO

5.4.2013